

Évreux, le 18 janvier 2024

Madame la Présidente,

Près de 36 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFIP, 130 000 agentes et agents en 2008 et 94 000 en 2023, et il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois !

La Direction Générale se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois. En effet, côté emplois pour 2024 nous en serions à + 148 ETP. Mais derrière ce chiffre se cache le Projet de Loi de Finance 2024 qui prévoit une suppression nette de 200 emplois, alors qu'on nous avait annoncé une pause nationale pour laisser respirer le réseau.

Ce nouveau coup de rabot sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire. C'en est de trop pour la DGFIP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques. Pour arriver au solde positif annoncé de + 148 ETP affiché par la DG, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de +348 ETP liés aux transferts de missions, et notamment des Douanes et de la taxe d'urbanisme.

Mais concrètement pour le réseau territorial des DDFIP/DRFIP, c'est une ponction supplémentaire de 155 emplois, dont 10 pour l'Eure, soit 266 depuis 2007. Notre département paie encore un lourd tribut cette année en absorbant 5 % des suppressions alors qu'il représente 0,65 % des effectifs de la DGFIP.

En parallèle, les efforts de chacun ne sont pas pris en compte par la DGFIP. L'engagement des personnels doit être reconnu, le régime indemnitaire doit enfin être revalorisé. Nous sommes heureux de constater que dans ses vœux, le Ministre Bruno Le Maire reconnaît enfin la nécessité d'apporter des réponses concrètes en matière de rémunération ! Heureux également que M Fournel souhaite dans son message d'adieux une conclusion favorable aux négociations collectives commencées à l'automne dernier, pour traduire la reconnaissance des efforts et de l'engagement quotidien des agentes et des agents, alors qu'il avait décidé unilatéralement de reporter la réunion du 1<sup>er</sup> décembre sur les négociations collectives au mois de janvier.

Cette revalorisation est d'autant plus légitime que les personnels de la DGFIP exercent leurs missions dans des conditions dégradées, dans des services massacrés, avec des missions et un réseau démantelés depuis des années. Nous ne voulons plus des habituelles reconnaissances « de discours » et voulons que cette reconnaissance se matérialise de façon sonnante et trébuchante dans nos rémunérations. Dans les rémunérations de tous les agentes et agents.

Au-delà de la revalorisation du régime indemnitaire, il est nécessaire voire urgent de revaloriser le point d'indice au vu du fort taux d'inflation constaté depuis plusieurs années et de revoir de manière conséquente à la hausse la totalité des grilles indiciaires.

Ce n'est pas en tronquant la réalité sur l'état de la DGFIP, des conditions de travail, du niveau de rémunération à la traîne, que la DGFIP suscitera l'attractivité nécessaire au bon fonctionnement de notre Administration.

Pour l'année 2024, la détermination de **Solidaires Finances Publiques** à défendre les droits et garanties des personnels, les missions, les structures, les emplois, les conditions de travail et notre service public ne fléchira pas ! Notre détermination sera totale pour combattre toutes formes de régressions sociales.

Les élus de **Solidaires Finances Publiques** au CSAL de l'Eure